

ASSOCIATION COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS

RUE RENE DUGUAY TROUIN
CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC
78200 MANTES LA JOLIE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 9

COMPTA ILE DE FRANCE

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 890	17 814	3 076	307	2 769	901.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	40 188	23 469	16 719	8 910	7 809	87.64
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	619		619	625	6	0.98	
	TOTAL I	61 698	41 283	20 414	9 843	10 572	107.41
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	20		20		20	
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				32 258	32 258	100.00
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	563 560		563 560	450 591	112 969	25.07	
Charges constatées d'avance (3)	7 574		7 574	5 280	2 294	43.45	
	TOTAL III	571 154		571 154	488 128	83 026	17.01
Comptes de Régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	632 851	41 283	591 568	497 971	93 597	18.80	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	186 607	83 677	102 931	123.01
	Report à nouveau	69 975	53 165	16 810	31.62
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	140 619	166 760	26 141	15.68
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	397 201	303 602	93 599	30.83
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	950	23 950	23 000	96.03
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	950	23 950	23 000	96.03
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	106	79	27	34.71
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 624	25 981	6 644	25.57
	Dettes fiscales et sociales	160 686	144 359	16 327	11.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	193 417	170 419	22 998	13.50
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	591 568	497 971	93 597	18.80

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

193 417 170 419

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		200			200	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	991	946	850	175	141	16.68
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	157	13	001	9	75.72-
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		1		1	0-	42.16-
TOTAL I		995 304		863 177	132 127	15.31
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	153	390	98	835	54	55.20
Impôts, taxes et versements assimilés	35	809	34	278	1	4.47
Salaires et traitements	477	099	374	905	102	27.26
Charges sociales	204	866	164	268	40	24.71
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7	867	3	624	4	117.12
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		1		0	0	460.00
TOTAL II		879 032		675 909	203 123	30.05
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		116 272		187 269	70 996	37.91
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	3 943		3 488		455	13.05
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	3 943		3 488		455	13.05
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 943		3 488		455	13.05
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	120 215		190 756		70 541	36.98
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			808		808	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 057		1 057	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII			1 865		1 865	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 884		2 472		588	23.77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	1 884		2 472		588	23.77
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 884		606		1 278	210.73
Impôts sur les bénéfices (IX)	712		540		172	31.85
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	999 247		868 530		130 716	15.05
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	881 628		678 920		202 708	29.86
SOLDE INTERMEDIAIRE	117 619		189 610		71 991	37.97
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	23 000		150		22 850	NS
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			23 000		23 000	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	140 619		166 760		26 141	15.68

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 617		6 190
Installations générales agencements aménagements divers	4 846		2 513
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 537		9 742
TOTAL	29 383		12 255
Prêts, autres immobilisations financières	625		
TOTAL	625		
TOTAL GENERAL	45 625		18 445

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		917	20 890	20 890
Installations générales agencements aménagements divers		1 449	5 910	5 910
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 279	34 279
TOTAL		1 449	40 188	40 188
Prêts, autres immobilisations financières		6	619	619
TOTAL		6	619	619
TOTAL GENERAL		2 373	61 698	61 698

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	15 310	3 421	917	17 814
Installations générales agencements aménagements divers	1 453	684	1 449	687
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 020	3 762		22 782
TOTAL	20 472	4 446	1 449	23 469
TOTAL GENERAL	35 783	7 867	2 367	41 283

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 421				
Instal.générales agenc.aménag.divers	684				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 762				
TOTAL	4 446				
TOTAL GENERAL	7 867				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	619	0	619
Charges constatées d'avance	7 574	7 574	
TOTAL	8 193	7 574	619

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	106	106		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 624	32 624		
Personnel et comptes rattachés	38 272	38 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 841	69 841		
Impôts sur les bénéfices	712	712		
Autres impôts taxes et assimilés	51 861	51 861		
TOTAL	193 417	193 417		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	20 890	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Inst gen agencmt & amen divers	Lineaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 704
Dettes fiscales et sociales	67 559
Total	87 369

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 574
Total	7 574

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires concernent les biens et services mis à disposition par le Conseil Général des Yvelines à savoir :

- Locaux de bureaux, rue René Duguay Trouin valorisés à 33.355,00 €,
- Charges locatives correspondantes valorisées à 10.600,00 €,
- Entretien des locaux valorisé à 4392,00 €,

Soit un total annuel de 48.347,00 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5992 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5992 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	1 480	67121000
- Activités Collectives	404	67180000
Total	1 884	

Transferts de charges

Nature	Montant
Transferts formations	3 157
Transferts rémunérations	126
Total	3 283

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIFEX
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Robert SAINT-ETIENNE - Frédéric MERCIER - Véronique GERNIGANT - Associés
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
Tél. 01 30 63 91 00 / Fax 01 34 76 84 16

35, rue Aristide Briand - BP 71004
78131 LES MUREAUX CEDEX
Tél. 01 30 99 50 00 / Fax 01 30 99 30 10

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES

ASSOCIATION

“COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS”

SIEGE SOCIAL : 78200 MANTES LA JOLIE
Rue René Duguay Trouin

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIFEX
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Robert SAINT-ETIENNE - Frédéric MERCIER - Véronique GERNIGANT - Associés
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
Tél. 01 30 63 91 00 / Fax 01 34 76 84 16

35, rue Aristide Briand - BP 71004
78131 LES MUREAUX CEDEX
Tél. 01 30 99 50 00 / Fax 01 30 99 30 10

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

- le contrôle des Comptes Annuels de l'Association « Coordination Gérontologie du Mantois », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les Comptes Annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

... / ...

... / ...

2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les Comptes Annuels de l'Association.

Fait à Mantes La Jolie,
Le 13 Mai 2015

AUDIFEX
Représenté par R.SAINT ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



EXPERTISE COMPTABLE

AUDIFEX

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Robert SAINT-ETIENNE - Frédéric MERCIER - Véronique GERNIGANT - Associés
17, rue Porte Chant à l'Oie 35, rue Aristide Briand - BP 71004
78200 MANTES LA JOLIE 78131 LES MUREAUX CEDEX
Tél. 01 30 63 91 00 / Fax 01 34 76 84 16 Tél. 01 30 99 50 00 / Fax 01 30 99 30 10

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES

ASSOCIATION

"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIEGE SOCIAL : 78200 MANTES LA JOLIE
Rue René Duguay Trouin

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Siège Social : 17 rue Porte Chant-à-l'Oie - 78200 Mantes la Jolie
S.A.R.L. au capital de 120 000 euros – RCS Versailles B 328 921 457 – audifex@audifex.com

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIFEX
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Robert SAINT-ETIENNE - Frédéric MERCIER - Véronique GERNIGANT - Associés
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
Tél. 01 30 63 91 00 / Fax 01 34 76 84 16

35, rue Aristide Briand - BP 71004
78131 LES MUREAUX CEDEX
Tél. 01 30 99 50 00 / Fax 01 30 99 30 10

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES VISÉES A L'ARTICLE 612-5
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de l'Association Coordination Gérontologie du Mantois

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'Article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Mantes La Jolie,
Le 13 Mai 2015

AUDIFEX
Représenté par R.SAINT ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES